



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

Bassins, le 22 juin 2021

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 03/2021.

ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- De refuser le rapport de la municipalité sur sa gestion de l'année 2020.

Le Président

La Secrétaire

François Martignier



Sabrina Broggi